

## **ARRETE DU MAIRE**

**Objet** : Travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement par EUROVIA de COLMAR – rue de LUXEMBOURG, rue de ROME, rue de PARIS et avenue Robert SCHUMAN

### **Le Maire de la Ville de Sélestat**

- Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L 2213.1 à L 2213.6,
- Vu le code de la route et notamment les articles R. 411-8, R. 411-25 et R. 417-10,
- Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière, livre 1, quatrième partie, signalisation de prescription et livre 1, huitième partie, signalisation temporaire,
- Vu le code pénal,
- Vu les guides techniques signalisation temporaire - volume 3 (manuel du chef de chantier édité par le CERTU),
- Vu le règlement général de la circulation et du stationnement de Sélestat et ses avenants,
- Vu la demande de l'entreprise EUROVIA de Colmar d'effectuer pour le compte du Syndicat des Eaux et de l'Assainissement (SDEA) du Bas-Rhin des travaux de renouvellement des réseaux d'eau potable et d'assainissement situés rue de LUXEMBOURG, rue de ROME, rue de PARIS et avenue Robert SCHUMAN ;
- Vu l'arrêté 509.2024 du 20 septembre 2024,
- Considérant que pour des raisons de coordination il y a lieu de proroger l'arrêté n° 509.2024.

## **ARRETE**

**ARTICLE 1** - À compter du 21 décembre 2024 les dispositions de l'arrêté 509.2024 du 20 septembre 2024 sont prorogées jusqu'au 30 janvier 2025 inclus.

**ARTICLE 2** - M. le Commandant de Police et M. le Directeur Général des Services de la Mairie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié conformément à la réglementation en vigueur, et dont l'ampliation sera envoyée à l'entreprise EUROVIA.

Sélestat, le 17 DEC. 2024

Le Maire



Marcel BAUER

**DESTINATAIRES :**

- M. le Commandant de Police ;
- M. le Directeur Général des Services de la Mairie ;
- Premier Adjoint au Maire Jacques MEYER ;
- Direction Général des Services - Registre des Arrêtés ;
- Service Aménagement Urbain - M. Frédéric VANBOCKSTAEL ;
- Centre Hospitalier - Service Réanimations (SMUR) ;
- SMICTOM ;
- SIS 67 ;
- SDEA du Bas-Rhin ;
- Pôle Aménagement et Cadre de Vie ;
- Pôle Immobilier et Moyens Techniques ;
- Pôle Attractivité et Épanouissement de la Personne ;
- Service Education - Mme Isabelle SILBER ;
- Les Autocars SCHMITT - Muttersholtz ;
- Transport Intercommunal de Sélestat "TIS" ;
- EUROVIA ALSACE-LORRAINE-COLMAR.